

DESCRIPTION ET QUALITES ORGANOLEPTIQUES



Pâtes au blé dur, produit sec

Goût : après cuisson, goût typique du produit
Forme : longueur : 45mm (+/-5mm), épaisseur : 1.20mm, diamètre : 9mm
Texture : « Al dente », élastique mais non collante
Calibre : sachet de 3Kg - 50 pièces : environ 80g

Ingrédients : semoule de **blé** dur, eau.

Allergènes : gluten

Contamination croisée : aucune

Soumis à étiquetage OGM : Non

Produit ionisé : Non

Convient à une alimentation Végétarienne (sans viande ni poisson) : Oui

Produit certifié Halal : Non

Produit sans alcool (à l'exclusion du vinaigre) : Oui

Produit sans porc : Oui

Présence de présure animale : Non



CRITERES MICROBIOLOGIQUES

Flore aérobique mésophile	<100 000 ufc/g
Staphylocoque aureus	<100 ufc/g
Entérobactéries	<100 ufc/g
Levures et moisissures	<1000 ufc/g

CONSEILS DE CONSERVATION

DDM : 36 mois.
A conserver dans un endroit frais et sec.

VALEURS NUTRITIONNELLES (pour 100g)

Energie	1491 KJ / 352 kcal
Matières grasses	1.3g
<i>Dont acides gras saturés</i>	0.3g
Glucides	69g
<i>Dont sucres</i>	3.3g
Protéines	14g
Sel	0g

CONSEILS D'UTILISATION

Produit prêt à l'emploi.
Vous reporter aux explications inscrites sur l'emballage sachet.

▶▶▶▶▶ INFORMATIONS TRACABILITE / LOGISTIQUE ▶▶▶▶▶

Unité de vente	Carton / sachet
Code article	4500PENZR3
Gencod EAN13 ou 14	8006680032339 / 8006680032333
Origine produit	Italie
Code emballeur / estampille sanitaire	-
Code de nomenclature douanière	19021910

Inscription n° de lot	Carton + sachet
Inscription date de production	Sachet
EAN128	Palette + carton

PCB (nombre de pièces/carton)	4 sachets de 3Kg
Emballage primaire	Sachet plastique en OPP et LDPE
Poids net carton (kg)	12.00
Poids brut carton (kg)	13.13
Dimensions cartons (mm)	354 x 290 x 362
Palettisation	24 colis (3 couches de 8)
Poids brut palette (Kg) (palette comprise)	337
Dimensions palette (cm)	120 x 80 x 124

Données fournies à titre indicatif, seules les mentions portées sur les emballages des produits font foi
- ITALIM - Une marque du groupe SCAL -